



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

N°13 - 21 JANVIER 2021

LETTRE D'INFORMATION

en Bourgogne-Franche-Comté

ENSEMBLE, REDONNONS DU TONUS
À L'ÉCONOMIE TRICOLEURE



NATACHA VIEILLE - Sous-préfète à la relance auprès du préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or

Faire du plan de relance **une chance** pour la Bourgogne-Franche-Comté

Le plan de relance est une opportunité pour préparer l'avenir dans le contexte de crise qui traverse notre pays.

Sur le dernier trimestre de l'année 2020, les services de l'État et ses opérateurs se sont fortement mobilisés en région Bourgogne-Franche-Comté pour permettre des financements sur les investissements industriels, la rénovation thermique des bâtiments de l'État et le soutien aux collectivités territoriales.

Un partenariat étroit a également été mis en place avec le Conseil régional dans le cadre de l'accord de relance, afin que les porteurs de projet soient orientés vers les soutiens les plus adaptés.

Ma mission en région Bourgogne-Franche-Comté va consister à soutenir et appuyer cette dynamique, et plus précisément :

- **à animer et coordonner** l'action des services de l'État et des opérateurs (Banque des territoires, ADEME, BPI...) dans le cadre du plan de relance.
- **à apporter des réponses** aux difficultés rencontrées par les porteurs de projet, en faisant le lien avec le niveau régional et national
- **à identifier des thématiques** à soutenir dans le cadre du plan de relance en Bourgogne-Franche-Comté au regard de ses enjeux en matière de développement et d'attractivité du territoire
- **à coordonner la communication** et la valorisation des réalisations concrètes permises par le plan de relance, avec notamment des visites de terrain.

J'interviendrai également afin de suivre la mise en œuvre du plan de relance dans le département de la Côte-d'Or.

La mobilisation se poursuit début 2021, en particulier sur la résilience des systèmes alimentaires et la territorialisation de la mesure « 1 jeune, 1 solution ».



Les Actualités

FRANCE RELANCE : UN GUIDE POUR LES MAIRES



Un guide France Relance destiné aux élus locaux a été élaboré : il récapitule les mesures de France Relance applicables aux collectivités territoriales afin de faciliter leur déploiement sur tout le territoire. Certains d'entre vous l'ont déjà partagé, nous vous invitons à le diffuser auprès de vos réseaux.

Le guide France Relance sur

www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/Guide_PlandeRelance_maires.pdf

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ DOTÉE DE PLUS DE 58 MILLIONS D'EUROS

L'enveloppe allouée à la région académique Bourgogne-Franche-Comté prévoit :

Université de Bourgogne :

rénovation énergétique de la faculté de Droit-Lettres et du Learning center à Dijon, de l'IUT au Creusot, de l'ISAT à Nevers, raccordement au réseau de chaleur de l'Animalerie centrale et du Centre des sciences du goût à Dijon, installation de bornes de recharge pour voiture électrique sur le campus universitaire à Dijon ;

Université de Franche-Comté :

rénovation énergétique du bâtiment N de l'Arsenal à Besançon, des bâtiments de métrologie et du Learning center sur le campus de la Bouloie à Besançon, installation de bornes de recharge pour voiture électrique sur le campus de Belfort ;

École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) :

rénovation énergétique des bâtiments Fourier, Hugo et Lumière, remplacement d'installation de chauffage ;



Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) :

rénovation énergétique de l'enveloppe extérieure, modernisation du système d'éclairage, changement et isolation toiture, installation de bornes de recharge pour voiture électrique, remplacement du système de chauffage, raccordement au réseau de chaleur ;

École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) :

amélioration énergétique des ateliers d'enseignement et de recherche ;

Université de technologie de Belfort Montbéliard (UTBM) :

rénovation énergétique du bâtiment A, modernisation du système d'éclairage ;

Agrosup :

rénovation énergétique du bâtiment Epicure ;

École nationale de l'aviation civile (ENAC) :

régulation thermique des logements étudiants, réfection chaufferie, système de relevés à distance, modernisation du système d'éclairage.

FRANCE RELANCE : « LES QUARTIERS FERTILES »

DES PROJETS INNOVANTS POUR DÉVELOPPER L'AGRICULTURE URBAINE DANS LES QUARTIERS

Grâce au plan France Relance, 13 millions d'euros viennent s'ajouter aux 21 millions dégagés pour l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles », lancé en février dernier pour déployer plus massivement l'agriculture urbaine dans les territoires en renouvellement urbain. Piloté par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), ce plan d'accompagnement prévoit le financement, à terme, de 100 fermes urbaines dans le cadre de France Relance.

Deux lauréats en Bourgogne-Franche-Comté parmi les 27 premiers annoncés :

RAMIFICATIONS / DIJON MÉTROPOLE - QUARTIER NPNRU Quartier de la Fontaine d'Ouche

Le projet prévoit une ferme urbaine tournée vers de l'alimentaire, mais aussi sur le développement d'une nouvelle offre d'aide alimentaire sous le signe de l'**autonomie alimentaire**. Un living lab est également au programme.



BANLAY FERTILE / VILLE DE NEVERS - QUARTIER NPNRU NPNRU Banlay de Nevers

Ce projet à programmation mixte, étalé sur plus de 10,5 hectares, prévoit une offre riche et intéressante pour ce quartier NPNRU : jardins partagés, poulailler, écopâturage, etc.



PRÉPARER LA FRANCE DE 2030

Le Premier ministre a présenté à Massy (Essonne) le quatrième Programme d'investissements d'avenir (PIA), le 8 janvier 2021.

Instrument majeur de financement et de transformation dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation, le PIA incarne la préparation de la France de 2030, avec une croissance durable, respectueuse de l'environnement et à l'avant-garde des technologies et de l'industrie de demain.

Doté de **20 milliards d'euros** sur cinq ans, ce programme contribuera à hauteur de 11 milliards d'euros à France Relance.

www.gouvernement.fr/4eme-programme-d-investissements-d-avenir-20-milliards-d-euros-pour-l-innovation-dont-plus-de-la



**Plan de Relance
et PIA4**

FRANCE RELANCE : LE FONDS AVENIR BIO EST RENFORCÉ

Le Fonds Avenir Bio est fortement revalorisé et désormais **doté de 13 millions d'euros par an de 2021 à 2022 grâce au volet « transition agricole » du plan de relance gouvernemental**. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'Agence BIO souhaitent ainsi accélérer le développement de la production biologique grâce à l'augmentation importante du nombre des projets soutenus.



Un nouvel appel à projets du Fonds Avenir Bio est lancé le **13 janvier 2021**, pour une clôture le **1er septembre 2022**.

Dans un contexte de crise sanitaire, cette mesure dédiée du plan de relance permettra de soutenir et de financer des investissements matériels et immatériels. Tout opérateur économique, du producteur au transformateur, impliqué dans l'agriculture biologique et dans un projet partenarial de filière pourra bénéficier de ce fonds : sociétés, coopératives, associations ou groupements d'opérateurs exerçant une activité économique.

www.agencebio.org/2021/01/13/lancement-de-laap-plan-de-relance-du-fonds-avenir-bio/

L'Espace
candidature



www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/espace-candidature-fond-avenir-bio/

La page
Fonds Avenir Bio



www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/

La foire
aux questions



www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/foire-aux-questions/



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*